

LES INCITATIONS AUX INVESTISSEMENTS POUR LES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION EN RT

D'après la Loi sur les incitations aux investissements n°72/2000 du Recueil dans la version en vigueur depuis le 2nd juillet 2007.

TYPES D'INCITATIONS AUX INVESTISSEMENTS

- **abattement fiscal** de l'impôt sur les bénéfices des sociétés
- **subvention à la création de nouveaux emplois**
- **subvention à la formation et la requalification**
- mise à disposition d'un **terrain viabilisé à prix préférentiel**
- **transfert de propriété d'un terrain** appartenant à l'État à **prix préférentiel**

ABATTEMENT FISCAL

- Le taux actuel de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est de **19 %**.
- L'abattement fiscal est accordé à concurrence du montant plafond de l'aide publique (cf. carte page 3) **après déduction** de la subvention à la création de nouveaux emplois et de la différence entre le prix du marché et le prix d'achat du terrain.
- Durée d'abattement fiscal sur les bénéfices des sociétés :
 - **exonération** de l'impôt sur les bénéfices des sociétés **pour une durée maximale de 5 ans** (nouvelle personne morale) plafond
 - **abattement partiel** de l'impôt sur les bénéfices des sociétés **pour une durée maximale de 5 ans** (personne morale existant déjà) } seulement jusqu'à concurrence du de l'aide publique (cf. carte page 3)
- Il est possible de bénéficier de l'abattement fiscal **au plus tôt** après avoir rempli les critères d'attribution des incitations aux investissements (cf. les critères d'éligibilité).

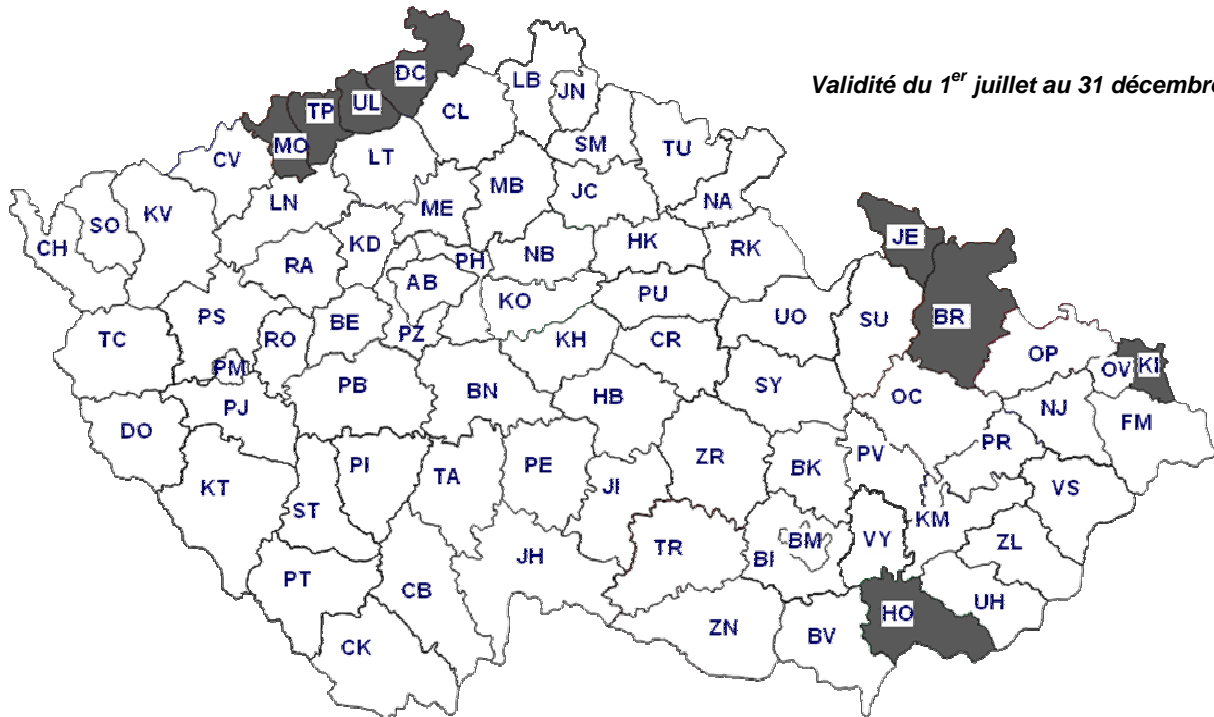
SUBVENTIONS À LA CRÉATION DE NOUVEAUX EMPLOIS ET À LA FORMATION ET REQUALIFICATION DES EMPLOYÉS

Le système des incitations aux investissements comprend deux incitations liées à l'emploi :

- la subvention à la création de nouveaux emplois;
- la subvention à la formation et la requalification.

Subvention aux nouveaux emplois et à la requalification par district :

Type de district	Subvention par nouvel emploi	Subvention à la formation et la requalification
A	50 000 couronnes / 2 000 EUR	25 % / 35 % / 45 % grande / moyenne / petite entreprise
B, C	aucune	aucune



Les subventions peuvent être versées en fonction d'une convention signée entre le ministère du travail et des affaires sociales de République tchèque et l'investisseur sur la base de la Décision d'attribution des incitations aux investissements. Les subventions s'appliquent habituellement aux postes créés et aux frais de formation encourus durant les trois premières années du projet.

AIDE SOUS FORME D'UNE OFFRE DE TERRAINS VIABILISÉS À PRIX PRÉFÉRENTIEL

Il est possible de réaliser un transfert plus avantageux d'un terrain ou d'un terrain viabilisé appartenant à l'État tchèque ou à une organisation de l'État (la plupart du temps au Fonds foncier de République tchèque) ou à une commune, et ce, à condition que les propriétaires du terrain autorisent un tel transfert préférentiel.

AIDE PUBLIQUE

Par aide publique, on entend l'incitation fiscale, la subvention à la création de nouveaux emplois et, dans le cas d'un transfert de terrain à prix préférentiel, la différence entre le prix du marché et le prix d'achat du terrain.

La subvention à la formation et la requalification n'est pas comprise dans l'aide publique et a un plafond distinct.

Carte administrative de l'aide publique en RT – plafond de l'aide publique¹

Région	Aide publique	Couleur
Prague	0 %	
Sud-Ouest	30 %	
Autres régions	40 %	



¹ Le taux acceptable d'aide publique, pour les projets d'investissement dont les frais éligibles ne dépassent pas 50 millions d'euros, est majoré de 20% dans le cas des petites entreprises et de 10% dans le cas des moyennes entreprises. Le taux acceptable d'aide publique, pour les projets d'investissement dont les frais éligibles dépassent 50 millions d'euros, est régi par les Instructions pour l'aide régionale 2007-2013.

Le plafond de l'aide publique pour les projets d'investissement réalisés majoritairement dans des domaines n'appartenant pas aux catégories **DG**, **DK**, **DL** ou **DM** de la classification industrielle des activités économiques (OKEČ) atteint 75 % du plafond maximal de l'aide publique dans chaque région.

Plafond de l'aide publique en fonction des secteurs industriels OKEČ	
100 % du montant du plafond	75 % du montant du plafond
DG - chimie et pharmacie DK - Fabrication de machines et instruments DL - Fabrication d'instruments électriques et optiques DM - Fabrication de moyens de transport	DA - alimentation et tabac DB, DC - textiles, vêtements et cuir DD - traitement du bois DE - Papier, polygraphie, publication DF - cokéfaction, raffinage du pétrole, fabrication de combustible nucléaire, d'éléments et de composés radioactifs DH - plastique et caoutchouc DI - verre, céramique et matériaux de construction DJ - Fabrication de métaux DN - Autres secteurs

Exemple : Comparaison de deux lieux d'implantation divers pour un projet

Conditions (en millions de couronnes)		
Emplacement	Hodonín	Brno – ville
Taux d'aide publique	40%	40%
Type de district (A, B, C)	I	III
Investissement	300	300
Nouveaux emplois créés	400	400
Frais de formation et requalification	25	25

Calcul des incitations		
Plafond de l'aide publique (1 + 2 + 3)	120	120
1) Subvention à la création d'emplois	20	0
2) Terrain à prix préférentiel*	6	6
3) Abattement fiscal	94	114
+ Subvention à la formation et requalification	6,25	0
Total des incitations aux investissements	126,25	120

* différence entre le prix du marché et le prix d'achat du terrain

PROCESSUS DE DEMANDE D'INCITATIONS

Tous les investisseurs déposent leur demande uniquement auprès de CzechInvest.

